



Union interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.



Renforcer l'impact du contrôle public par une meilleure compréhension et une meilleure utilisation des résultats des audits

Série de webinaires 2024

Note d'orientation

Août 2024

Contexte

Au cours des dix dernières années, les niveaux de la démocratie, des libertés civiles et de la reddition de comptes sont retombés à ceux qu'ils connaissaient dans les années 1990, réduisant à néant les progrès accomplis en vue de l'édification de sociétés solides et ouvertes, dans lesquelles le gouvernement est tenu de rendre des comptes. Cela a eu pour effet d'éroder la confiance dans les pouvoirs publics.

Les institutions de contrôle ont un rôle important à jouer pour renforcer et rétablir la confiance dans le contrat social liant les citoyens et l'État. Le contrôle du gouvernement est une fonction constitutionnelle officiellement dévolue à la plupart des parlements dans le monde ou dont ils sont de longue date chargés. Cette fonction de contrôle permet au parlement de contrer le pouvoir exécutif et ainsi de contribuer à améliorer la qualité de l'action publique. Ce rôle a pris une importance accrue face au pouvoir grandissant de l'exécutif observé ces dernières années. Les citoyens considèrent qu'il est important que leurs représentants élus puissent contrôler le pouvoir exécutif et lui demander des comptes, notamment en matière budgétaire. Cependant, alors que dans quasiment toutes les législatures la demande de la population en matière de contrôle s'est accrue, les mesures prises pour y répondre diffèrent grandement d'un parlement à l'autre.

Les institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC), en tant que fondements de l'intégrité, jouent aussi un rôle capital pour faciliter le bon fonctionnement des procédures établies en matière de reddition des comptes par le biais des audits externes et des rapports qu'elles adressent tant à l'exécutif qu'au parlement. L'indépendance de ces institutions, en dehors de toute ingérence directe des pouvoirs publics, tant en droit qu'en pratique, est nécessaire pour qu'elles puissent rendre compte de manière exhaustive et librement de l'action gouvernementale et de la manière dont les deniers publics sont dépensés. Les audits du secteur public améliorent les normes de gouvernance, la gestion et la prise de décisions, et permettent une utilisation plus efficace des fonds publics¹.

Les parlements s'appuient sur le point de vue objectif et informé des ISC qui certifient la fiabilité des rapports financiers et des informations sur l'emploi des ressources publiques. Le [Rapport parlementaire mondial 2022](#), élaboré conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), souligne combien il est important d'avoir accès à des sources d'information diversifiées pour pouvoir contrôler l'action du gouvernement et constate que les parlements "sont généralement en mesure d'avoir accès à des informations de haute qualité émanant d'institutions publiques indépendantes" telles que les ISC. Il est primordial que ces dernières veillent à la pertinence de leurs activités et s'assurent que celles-ci créent de la valeur ajoutée et ont un impact réel, non seulement en examinant les faits et en en rendant compte, mais aussi en se tournant vers l'avenir, en recensant les améliorations possibles et en promouvant les bonnes pratiques.

¹ B. Brétéché et A. Swarbrick, "Developing Effective Working Relationships Between Supreme Audit Institutions and Parliaments", *Documents SIGMA*, n° 54 (2017) : doi.org/10.1787/d56ab899-en

Dans le contexte mondial actuel, caractérisé par une érosion démocratique et un rétrécissement de l'espace civique, les rapports d'audit sont des moyens importants de renforcer la transparence et de tenir le parlement et les citoyens informés de la complexité croissante de l'action étatique, afin qu'un contrôle approprié soit réalisé et une réponse adaptée apportée.

Les ISC ne sont cependant pas toujours en mesure d'interagir stratégiquement avec le parlement. Le nouveau rapport d'inventaire mondial des ISC 2023 ([Global SAI Stocktaking Report 2023](#)) affirme de nouveau que tant la mobilisation des parlements moyennant des communications régulières et le suivi des audits que l'impact des audits pourraient être améliorés moyennant des efforts ciblés et un dialogue continu. L'UIP et l'Initiative de développement de l'INTOSAI (Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques) (IDI) ont noué un partenariat stratégique afin d'améliorer et d'intensifier la collaboration entre les parlements et les ISC.

Les mesures susceptibles de renforcer les relations entre les ISC et les parlements sont les suivantes :

- Plaider mutuellement en faveur d'un renforcement institutionnel
- Donner la possibilité au public de participer et d'être informé par le biais d'efforts déployés conjointement pour renforcer l'obligation redditionnelle
- Participer à des efforts conjoints de sensibilisation, aborder les questions d'actualité et autres ayant une importance au plan national et s'intéresser aux programmes mondiaux tels que les objectifs de développement durable (ODD)
- Veiller à ce que les activités de contrôle aient un impact en incitant les parlements à mieux utiliser les résultats des audits

Objectif de la série de webinaires

L'objectif de la série de webinaires est d'appeler l'attention sur les rapports d'audit, de mettre en commun les données d'expérience et d'encourager une mobilisation parlementaire accrue et une exploitation plus active des rapports d'audit présentés au parlement ou publiés par les ISC.

Ces webinaires visent à mettre l'accent sur les trois différents types d'audit et à se pencher sur l'utilité qu'ils peuvent avoir pour les différentes commissions parlementaires. Les parlementaires n'ont pas forcément connaissance de tous les rapports d'audit établis par les ISC, tandis que ces dernières ne savent pas toujours très bien à qui s'adresser au sein du parlement pour garantir que les données figurant dans les rapports soient utilisées et examinées. Chaque parlement est unique et doté de mécanismes de contrôle qui lui sont propres. Si tous les parlements disposent d'une commission chargée des questions budgétaires, nombre d'entre eux comptent des organes dont le mandat va au-delà de celui des commissions des finances ou des comptes parlementaires et comprend une fonction de contrôle ; il faudrait donc idéalement que les rapports d'audit soient également transmis à ces organes. En outre, les rapports d'audit sectoriels portant sur les activités des commissions techniques ne parviennent pas toujours aux parlementaires qui sont les mieux placés pour mettre à profit leur contenu lors de la discussion de nouvelles politiques.

L'objectif de ces différents webinaires est aussi de mettre en valeur les pratiques et les idées qui pourraient aider les ISC et les parlements à combler les lacunes concernant :

- La façon dont les rapports contribuent aux procédures de contrôle existantes
- Les besoins des commissions en matière d'informations
- La chronologie de réception des rapports d'audit
- L'interprétation des conclusions des différents rapports d'audit

Cette série de webinaires a pour but de fournir des exemples de bonnes pratiques, de réfléchir aux stratégies que les ISC comme les parlements peuvent adopter et d'identifier les domaines dans lesquels les résultats des audits pourraient être mieux utilisés.

Vue d'ensemble de la série de webinaires

La série de webinaires comprendra les activités suivantes qui seront organisées en ligne :

Impact de l'audit financier : utiliser les rapports d'audit pour étayer les processus budgétaires

Date : mardi 1^{er} octobre 2024 (14 h-15 h 30 HAEC)

Le premier webinaire examinera les résultats contenus dans les rapports d'audit financier et la façon dont ces données sont utilisées. Un audit financier consiste à certifier la présentation des états financiers. L'objectif d'un tel exercice est, sur la base d'éléments probants suffisants et appropriés, de fournir une assurance raisonnable, sous la forme d'une opinion et/ou d'un rapport d'audit, que les états financiers ou les autres types d'informations financières présentées reflètent fidèlement, et/ou à tous égards, la situation financière et sont conformes au référentiel d'information financière et au cadre réglementaire applicables (loi de finances ou réglementation financière, par exemple).

L'objectif poursuivi par les ISC dans les audits financiers est de fournir une assurance raisonnable et de renforcer la confiance des utilisateurs. Outre leur opinion générale sur les états financiers, les ISC présentent leurs conclusions et recommandations. De nombreuses ISC rencontrent des difficultés à cet égard en raison soit de l'absence de référentiel d'information approprié, soit d'un manque de capacités pour étudier toutes les entités relevant de leur mandat, parfois dues à la soumission tardive des états financiers. Les pratiques en matière d'audit financier varient selon les pays et certaines ISC fournissent différents rapports d'audit financier, quand d'autres présentent un rapport d'audit annuel portant sur tous les audits réalisés.

Dans de nombreux pays, les destinataires naturels des rapports d'audit annuels des ISC sont les comités des comptes publics, qui leur donnent suite par le truchement des débats parlementaires et des questions posées aux ministres concernés. En l'absence de comité des comptes publics, ce sont les commissions budgétaires et des finances, ainsi que d'autres commissions de contrôle qui en sont les récipiendaires.

Le premier webinaire examinera comment les informations figurant dans les rapports d'audit financier peuvent être plus largement utilisées pour enrichir d'autres procédures parlementaires. L'objectif ici est de montrer ce que les ISC font déjà pour veiller à ce que les résultats de l'audit financier aient un impact plus fort et de réfléchir à la façon dont les parlementaires peuvent utiliser ces résultats dans les processus budgétaires.

Audit de conformité : affiner les mesures pour combler les lacunes systémiques en matière de gouvernance

Date : jeudi 7e novembre 2024 (14 h-15 h 30 HNEC)

Le deuxième webinaire de cette série portera sur les résultats des audits de conformité et le référentiel d'information. Selon les ISSAI², l'objectif de l'audit de conformité dans le secteur public est de permettre aux ISC de déterminer si et dans quelle mesure les activités des entités du secteur public sont conformes aux critères établis par les autorités régissant ces dernières.

La plupart des ISC réalisent des audits de conformité qui ont souvent d'autres objectifs en matière de vérification. Les informations ainsi recueillies ne sont toutefois généralement communiquées qu'à l'entité auditée, accompagnées de recommandations à l'intention de cette dernière sur ce qu'elle devrait rectifier. En outre, les procédures d'audit de conformité réalisées par de nombreuses ISC ne comprennent pas d'analyse globale de la conformité relativement aux réglementations gouvernementales. Par ailleurs, l'analyse croisée d'audits réalisés séparément révèle souvent que de nombreux problèmes identiques existent dans les entités du secteur public et que l'on pourrait mieux y faire face si l'on procédait à des réformes gouvernementales plus vastes créant les conditions nécessaires à la réalisation de changements.

On examinera dans le cadre de ce deuxième webinaire comment les ISC informent le parlement des lacunes détectées dans les entités publiques au moyen des audits de conformité. La question des besoins du parlement en matière d'informations provenant des ISC pour pouvoir contribuer utilement aux réformes gouvernementales sera également abordée.

Audit de la performance : contribuer à l'élaboration des politiques sectorielles et au dialogue

Date : mardi, 26e novembre 2024 (14 h-15 h 30 HNEC)

² Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI)

Le troisième webinaire sera consacré à l'audit de la performance. Celui-ci vise essentiellement à déterminer si les interventions, les programmes et les institutions fonctionnent conformément aux principes d'économie, d'efficacité et d'efficacités et si des améliorations sont possibles. La performance est examinée en fonction de critères appropriés. Le but est de faire des recommandations en vue d'améliorations³.

Les rapports d'inventaire mondial des ISC 2020 et 2023 ont montré que les ISC réalisent des tâches de plus en plus complexes en réponse à la complexité croissante des services fournis par les pouvoirs publics. L'audit de la performance est un moyen d'évaluer la performance de l'action publique dans des secteurs spécifiques, qui vont de la politique fiscale aux questions environnementales, en passant par les ODD. Cela dit, il n'est pas toujours aisé de savoir si les résultats des audits de la performance parviennent aux commissions parlementaires qui pourraient en tirer un meilleur parti lors des débats et de l'adoption de nouvelles politiques sectorielles.

On examinera lors de ce troisième webinaire la question de savoir comment les audits de la performance ont été utiles dans des domaines spécifiques et comment les commissions parlementaires concernées ont mis à profit les rapports d'audit concernant des secteurs particuliers pour demander des comptes au gouvernement ou étayer les discussions relatives à de nouvelles politiques sectorielles. La question de savoir comment les ISC peuvent se concerter avec les commissions parlementaires compétentes pour garantir une diffusion plus large des informations sera également abordée.

Public ciblé

La série de webinaires s'adresse aux hauts responsables des parlements invités, y compris les présidents des commissions parlementaires des comptes publics et des commissions budgétaires et/ou les commissaires aux comptes, ainsi qu'aux responsables et dirigeants des ISC.

Durée

Chaque webinaire durera 90 minutes

Format

Les trois webinaires auront lieu en ligne sur la plateforme Zoom. Des invitations seront envoyées afin que les personnes intéressées puissent s'y inscrire.

La langue de travail sera l'anglais et des services d'interprétation seront assurés en anglais, en arabe, en espagnol, et en français afin de faciliter les contributions.

³ Source: [ISSAI 100](#).